



### CHIFFRES CLÉS

Pop. en M	PIB/hab. (USD)	Croissance PIB (%) 2016	Croissance PIB (%) 2017	Note env <sup>t</sup> des affaires
34,5	3 004	1,2	4,3	A4

Sources : Coface, 2018

### CARACTÉRISTIQUES DU MARCHÉ

#### Taille du marché

- ▶ Le Maroc relance sa **stratégie numérique 2020**, dont l'un des aspects majeurs consiste en la création d'une agence du numérique.
- ▶ Digitalisation progressive de l'économie : l'industrie, les services (banques, assurances, etc.) et l'agriculture font appel à ces nouvelles technologies pour gagner en productivité, stocker, optimiser, échanger l'information et la data.
- ▶ La transformation numérique des territoires : déploiement de la politique e-gov, digitalisation des données administratives.
- ▶ Amélioration de la couverture 4G et des bandes passantes Internet.
- ▶ Les PME-PMI ne sont pas toujours conscientes de l'importance de la protection de leur parc informatique. Elles tardent à engager les investissements nécessaires.
- ▶ **Cybersécurité** – Une étude récente a montré que l'essentiel des entreprises a déjà été affecté par des menaces informatiques (virus, logiciel malveillant, perte de données). Les entreprises marocaines ne se protègent qu'avec un simple antivirus. Seules les grandes entreprises ou les entreprises à forte technologie se sont dotées d'outils de protection.

### CHIFFRES DU SECTEUR

Taille du marché	3 Mds EUR
Taux de croissance	29 %
Part dans le PIB	7 %
Transactions électroniques en valeur (fin avril 2018)	140 M EUR (23,4 %)
Transactions électroniques en volume (fin avril 2018)	1,92 M EUR (+ 30,3 %)
Taux de pénétration des smartphones	70 % 25 M d'utilisateurs uniques

Sources : APEBI



## La concurrence et positionnement de la France

### La concurrence locale / internationale

- ▶ Les projets d'infrastructures IT réalisés ont quasiment toujours une composante sécurité intégrée. Une quinzaine d'acteurs (multinationales partenaires d'entreprises locales) se partagent le marché marocain de la sécurité. La sécurité informatique représente une part importante du marché des grands éditeurs présents au Maroc. Parmi les acteurs : Fortinet, Ophos, Paloalto Networks, Arbor Networks, Symantec, etc.
- ▶ De nombreux intégrateurs et cabinets de conseil : M Secure IT, Disway, CBI, Dataplus, Digistancy, Disty Technology, IDC, MTDS, Dataproject, etc.
- ▶ Des opérateurs télécoms proposent également des solutions intégrées, comme INWI, qui dispose d'une offre cyberdéfense, en partenariat avec des leaders mondiaux du Cloud, tels Huawei, Dell/EMC et Vmware.
- ▶ De nombreuses expériences d'open innovation (appui start-up locales) sont menées par les entreprises afin de permettre d'accélérer leur transformation digitale. Les meilleures start-up proposant les innovations les plus pointues sont alors suivies, coachées, financées.

### Le positionnement de l'offre française

Sur le marché marocain, plusieurs sociétés françaises ont saisi l'opportunité de renforcer leur présence dans la zone géographique, à l'instar de:

- ▶ **6cure**, éditeur français de solutions anti-DDoS déjà présent sur le marché Afrique du Nord et de manière plus importante au Maroc, où il a permis aux entreprises et opérateurs marocains de créer des espaces numériques de confiance afin de garantir l'intégrité des moyens de communication, sécurité et disponibilité de leurs infrastructures IT.
- ▶ **Systancia**, expert de la virtualisation, de la cybersécurité et de la confiance numérique, présente un chiffre d'affaires de 6,4 M EUR. Il est présent au Maghreb et surtout au Maroc, où la société dispose aujourd'hui d'un représentant et de plusieurs intégrateurs.

## ATOUS DE L'OFFRE FRANÇAISE

- ▶ **Label « France Cybersecurity »** – Ce label vise à promouvoir les solutions de cybersécurité françaises et à accroître leur visibilité à l'international, à sensibiliser les utilisateurs et donneurs d'ordres internationaux à l'importance de l'origine française d'une offre de cybersécurité
- ▶ Gouvernance, traçabilité et audit
- ▶ Gestion des identités et des accès
- ▶ Sécurisation de la messagerie et des applications
- ▶ Protection des flux mobiles et web
- ▶ Sécurité de l'infrastructure et des équipements
- ▶ Audit, conseil et formation
- ▶ Infogérance et exploitation



## OPPORTUNITÉS POUR L'OFFRE FRANÇAISE

### Maroc numérique 2020

- ▶ E-commerce : renforcement de la confiance des acteurs dans l'utilisation des services en ligne.
- ▶ Offshoring : développement des métiers liés au CRM, BPO, ITO, ESO, KPO.
- ▶ E-gov : transformation **numérique progressive de l'administration** pour arriver à 50 % des demandes administratives. Ex. : dématérialisation des certificats de vie, demandes du cadastre, paiement de l'IS ou de la TVA en ligne, Portnet, documents d'identité biométriques, etc.
- ▶ Objectif de la stratégie : attirer 150 M EUR d'investissements supplémentaires, passer de 63 000 emplois à 123 000, engendrer 1,8 Md EUR additionnel à l'export, passant de 80 M EUR à 2,6 Mds EUR, réduire la fracture numérique (- 50 %), renforcer la connectivité des PME.

### Développement de nouveaux métiers

- ▶ **E-banking ; mobile payment** ; développement des **applications** ; **Healthtech** (amélioration de la qualité de service et efficacité du système de soin – info statistique et exploitation pour une meilleure politique de santé + faciliter la prévention et améliorer les soins) ; **Insurtech** (se rapprocher des clients assurés, amélioration du parcours client, expertise sur site, digitalisation des services) ; **m-commerce** (développement futur de cet aspect des achats (réservation d'une place de cinéma, achat de billets de train, achat de vêtements sur son mobile) ; **Fintech** (openbanking, robotisation, Six Sigma, sécurisation des procédures).
- ▶ Besoins spécifiques dédiés au stockage, à la protection, à la diffusion de l'information dans tous les métiers : industrie 4.0, transport, logistique, éducation, grande distribution, etc.
- ▶ Développement des terminaux connectés et sophistiqués.

### Cybersécurité

- ▶ Besoin de protection des sites et serveurs, copie mails ou documents sensibles, gestionnaire de traçabilité.
- ▶ Les entreprises d'importance vitale se doivent d'inventorier leurs systèmes d'information. Chaque établissement doit élaborer une cartographie des risques de ses SI au regard des risques d'intrusion et de cyberattaques. Dans chaque secteur vital, un coordinateur est désigné. Dans les télécoms, par exemple, il s'agit de l'ANRT.

## SECTEURS PORTEURS

- ▶ Sécurisation des bases de contacts, stockage et sauvegarde
- ▶ Cloud
- ▶ Big Data
- ▶ Brokechain
- ▶ Formation des ingénieurs spécialisés dans la sécurité informatique
- ▶ Managed solutions
- ▶ Infrastructure informatique modulaire, réversible et à la demande
- ▶ Plateformes technologiques sécurisées
- ▶ Protection des données
- ▶ Formation (data scientist, trafic manager, développeur, social media manager)
- ▶ Mobile banking et payment
- ▶ Gestion de contenu
- ▶ Impression 3 D



## CLÉS D'ACCÈS

### Le profil des partenaires commerciaux / Approche commerciale à privilégier

- ▶ Répondre en direct aux différents appels d'offres lancés par les banques et autres opérateurs.
- ▶ Trouver un partenaire de représentation afin de se rapprocher des donneurs d'ordres.
- ▶ S'implanter localement en prévision des grands projets de transformation numérique des opérateurs.
- ▶ Rester en veille afin de saisir les projets en cours et à venir.

### Règlementation

- ▶ Ratification par le Maroc de la Convention internationale de Budapest relative à la cybercriminalité.
- ▶ La Direction générale de la sécurité des systèmes d'information est l'autorité d'agrément et de surveillance, tandis que la Commission nationale de Contrôle de Protection des données à caractère personnel veille à l'application de la loi.
- ▶ Création de la DGSSI par décret en 2011 (n°2.11.508). Elle est rattachée à l'administration de la défense nationale, chargée de coordonner les travaux interministériels relatifs à la mise en œuvre de la stratégie de sécurisation des SI.
- ▶ Loi n°07-03 : sensibiliser les collaborateurs au respect des restrictions SI et faire preuve d'éthique et de Due Diligence dans l'usage des SI.
- ▶ Loi n°53-05 : sensibiliser les collaborateurs à la portée des actes posés par voie électronique, pouvant être retenus comme preuve et solliciter une signature électronique auprès de l'autorité agréée en vue d'échanges électroniques sécurisés. Loi mise à jour.
- ▶ Loi n°09-08 : Faire l'inventaire et la cartographie des traitements ; effectuer les formalités déclaratives auprès de la CNDP ; assurer la protection des données à caractère personnel. Loi mise à jour.

### NIVEAU DE TAXATION

- ▶ Exonération des droits de douane pour tous les équipements fabriqués en Union européenne.
- ▶ TVA : 20 %
- ▶ Taxe parafiscale : 0,25 %
- ▶ Retenue à la source de 10 % sur le montant hors taxe d'une prestation de service réalisée au Maroc par une entreprise non résidente.
- ▶ Cette retenue à la source est récupérable sous forme de crédit d'impôt en France.



## ➔ POUR ALLER PLUS LOIN

### PROCUREZ-VOUS LE GUIDE DES AFFAIRES BUSINESS FRANCE AU MAROC

Pour comprendre les spécificités commerciales de ce pays et vous aider à faire les bons choix : de l'information très opérationnelle assortie de conseils précieux.  
[Commandez-le...](#)

### RETROUVEZ TOUTES LES PUBLICATIONS BUSINESS FRANCE SUR LE MAROC EN SUIVANT CE LIEN :

<https://export.businessfrance.fr/prestations/conseil/marches-et-secteurs/analyse-et-potentiel-de-marche-export.html>



## ➔ LES ÉVÉNEMENTS À NE PAS MANQUER

### LES PLUS GRANDS RDV DU SECTEUR DE LA CONFIANCE NUMÉRIQUE ET DE LA CYBERSÉCURITÉ AU MAROC :

Cybersécurité Forum – avril 2019

Aitex – septembre 2018

Futur.E.S In Africa – mars 2019

<http://www.programme-france-export.fr/>



## GRÂCE AU V.I.E, DÉTECTEZ VOS FUTURS CHAMPIONS À L'EXPORT !

@BF\_VIE

N° azur 0810 659 659

[export.businessfrance.fr/vie](http://export.businessfrance.fr/vie)



## NOUS CONTACTER

**Chambre française de Commerce et d'Industrie du Maroc**

15 avenue Mers Sultan  
20130 Casablanca  
Maroc

[www.cfcim.org](http://www.cfcim.org)

Tel. : +212 (0) 522 43 96 49

Mail : [cchebani@cfcim.org](mailto:cchebani@cfcim.org)

© 2018 - BUSINESS FRANCE

Toute reproduction, représentation ou diffusion, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sur quelque support que ce soit, papier ou électronique, effectuée sans l'autorisation écrite expresse de Business France, est interdite et constitue un délit de contrefaçon sanctionné par les articles L.335-2 et L.335-3 du code de la propriété intellectuelle.

### CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

Business France ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication dans un but autre que celui qui est le sien, à savoir informer et non délivrer des conseils personnalisés. Les coordonnées (nom des organismes, adresses, téléphones, télécopies et adresses électroniques) indiquées ainsi que les informations et données contenues dans ce document ont été vérifiées avec le plus grand soin. Business France ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable d'éventuels changements.